

Les deux voies d'accès aux études d'infirmier sont :

- > Voie 1- Parcoursup pour les bacheliers <https://www.parcoursup.fr/> 

Calendrier Parcoursup 2022 ([à télécharger ici](#))

Les phases de parcoursup sont les suivantes :

- > 21 Décembre 2021 - 20 Janvier 2022 - **Phase "Découvrir la formation"**
- > 20 Janvier - 29 Mars 2022 - **Phase "S'inscrire et ajouter ses vœux"**
- > 30 Mars - 07 Avril 2022 - **Phase "Confirmer ses vœux"**
- > 02 Juin - 15 Juillet 2022 - **Phase "Admission principale" et inscription.**

- > Voie 2. Le concours d'entrée via la "Formation Professionnelle Continue"

> Les épreuves écrites du concours auront lieu le 07 avril 2022 à 14h.

> Les épreuves orales se dérouleront entre le 08 avril et le 12 mai 2022.

Les résultats seront communiqués le Jeudi 02 Juin 2022 à 9h.

La période d'inscription au concours est du Jeudi 20 Janvier à 14h au Vendredi 11 Mars 2022 à minuit

Préinscription en ligne obligatoire : <https://instituts.ch-le-vinatier.fr/IFSI/myselect/> 

Un seul dossier d'inscription au concours est à télécharger sur le site de l'Institut du choix n°1 pour tous les Instituts de formation du Territoire de Conventionnement Université Lyon 1. Les modalités d'inscription au concours 2022 à l'IFSI Le Vinatier sont [à télécharger ici : la notice du concours 2022](#)

Le dossier d'inscription se compose des fiches 1 à 3 ci-dessous :

[A télécharger ici - la fiche n°1 - Fiche administrative.](#)

[A télécharger ici - la fiche n°2 - fiche CNIL \(Droits à la protection des données\)](#)

[A télécharger ici - la fiche n°3 - Fiche "choix des instituts"](#)

Les autres éléments du dossier sont :

votre photocopie recto-verso de la carte d'identité /passeport/ titre de séjour en cours de validité,

votre lettre de motivation et un curriculum vitae,

la photocopie de tout diplôme obtenu préalablement (Ex : diplôme d'aide-soignant, baccalauréat...)


vos justificatifs de cotisations à un régime de protection sociale pour une durée de 3 ans (attestation employeurs, relevé caisse de retraite, attestation pôle emploi...)

Votre chèque de 100 € à l'ordre « TRESOR PUBLIC » (frais de sélection).

Le dossier d'inscription est à adresser en Accusé Réception avant le **Vendredi 11 Mars 2022 à minuit** :

A l'IFSI Le Vinatier - Service Concours - Centre Hospitalier Le Vinatier

95 Boulevard Pinel - BP30039 - 69678 BRON Cedex

Le coût annuel de la formation à titre personnel est de 6 800€ soit 20 400 euros pour 3 ans de formation (tarifs 2022). Dans les autres situations voir avec l'employeur ou OPCO <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/opco> 

3. L'inscription des médecins étrangers :

L'IFSI Le Vinatier intègre chaque année des médecins étrangers titulaires d'un diplôme hors communauté européenne (article 9 relatif aux titulaires d'un diplôme de médecins étrangers).

Du 21 janvier au 11 mars 2022, merci d'adresser par courrier, les documents ci-après :

Service de Sélection des candidats Art. 9

IFSI LE VINATIER

BP 30039

95 Boulevard Pinel, 69678 BRON Cedex

Attention: Les Dossiers incomplets ou Hors Délais ne seront pas étudiés.

- > [La fiche d'inscription à la sélection - à télécharger ici](#)
- > Une lettre de motivation
- Un CV
- La photocopie du diplôme de médecin ou maïeuticien étranger + la traduction officielle
- > La copie d'un test de connaissance en langue française délivré par l'université (de moins d'un an à la date de l'inscription), pour les candidats n'ayant pas fait leurs études en langue française,

- › La photocopie de la Carte Nationale d'Identité française ou du passeport ou d'un titre de séjour en cours de validité (pour les candidats n'ayant pas la nationalité française).

Après examen de votre dossier, vous pourrez être convoqué(e) à un entretien de sélection par un jury de deux professionnels cadres de santé. Vous exposerez votre parcours professionnel, vos motivations et votre projet. Le jury de sélection se tiendra à partir de la semaine N°15.

Le montant des frais d'inscription à cette sélection est de 115 euros.

A ce montant s'ajouteront les frais de scolarité d'un montant de 1200 euros.

Être infirmier c'est :

EN SAVOIR PLUS

 [Le diplôme d'état infirmier : flyer](#)

INSTITUTS DE FORMATION IFSI ET IFCS - CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER

BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX

EN PARTENARIAT AVEC